

Rockland, 24 février 2020

Madame Monique Ouellet, Greffière

Cité de Clarence-Rockland

1560, rue Laurier

Rockland, Ontario, K4K 1P7

Sujet : Observations concernant le REPORT No AMÉ-20-10-R

Voici les points soulevés dans le rapport AMÉ-20-10-R au sujet de ce projet de construction : (semi-detached dwelling with second units at the basement level, Parking for a total of 8 vehicles is proposed to be provided on the property (page 2). Cadre-t-il avec les limitations physiques causés par la largeur insuffisante et hors norme de la rue Powers ?

Tenant compte qu'il est malaisé actuellement pour les personnes habitant sur Powers (largeur de 3.7 m.) de quitter leur stationnement sans empiéter sur le parking des voisins leur faisant face, il est prévisible que l'ajout de 8 véhicules supplémentaires ne se fera pas sans difficultés : (Due to the unique circumstances of Powers st, the vehicle parked closest to the street would be only a few inches from the edge of asphalt of the roadway. This could cause difficulty for future residents of the subject property baking in or out of their driveway onto a narrow street. (page 5).

Lors de travaux de construction récents sur Powers, de simples camions de construction rendaient impossible aux citoyens de se rendre chez eux. En cas d'urgence quelles seraient leurs options ? : Protective services and the United Counties of Prescott and Russell did not have any concern regarding the proposed amendment. (page 6).

A road widening of Powers Street is recommended, given the narrow right-of-way and the fact that the edge of asphalt and utilities are located on private property (page 6) : Plusieurs des maisons sont construite très près de Powers ...

The only potential concern is the safety of Powers Streets due to the narrow right-of-way. This is a safety concern with affects all properties on Powers street, regardless of the number of dwelling units on each property. (page 7) : Plus il y a de véhicules plus il y a des risques associés. Et l'inverse est vrai aussi. Ex : Ces derniers jours les personnes qui se rendent Ottawa ont beaucoup moins de risques d'accidents car les rues sont pratiquement vides.

De plus il n'est pas possible d'ajouter des trottoirs sur Powers, ce qui oblige piétons (enfants, adultes, jeunes ou âgés, ayant un handicap ou non) de partager la chaussée avec les véhicules.

It was stated many times that the proposed parking area on the subject property wich would accommodate four cars is too much and that four cars should not to be added to the traffic on Powers Street (page 8) : Au contraire les résidents de Powers qui ont fait des interventions maintenant que 8 voitures, comme indiqués sur le plan (Preliminary Site Plan), serait un gros ajout qui surchargerait la circulation automobile sur Powers. Lorsqu'un membre du Comité a suggéré que si le projet consisterait en une habitation ordinaire Avec un logement au sous-sol serait érigé à la place de ce quatre logements, serions-nous d'accord avec l'ajout d'un stationnement pour quatre véhicules ? Notre réponse fût unanime que nous nous serions d'accord !

M. et Mme Yannick Schaeffer

816 rue Powers, Rockland

(613) 446-7633

ylnschaeffer@yahoo.ca

lindaschaeffer12@gmail.com

